

Administration générale

Acceptation des comptes :

- Acceptation de la liste des comptes du mois de janvier 2019 d'une somme de 88 965,84 \$.

Autorisation – Dépenses incompressibles pour 2019 :

- Le conseil de la MRC du Domaine-du-Roy a approuvé la liste des dépenses incompressibles pour l'année 2019 d'une somme de 9 995 915 \$.

Adjudication d'un emprunt par billets à la suite d'une demande de soumissions publiques – Règlement d'emprunt n° 214-2011 (Énergie hydroélectrique Ouiatchouan, société en commandite) :

- Les élus ont accepté la proposition de Banque Royale du Canada pour le refinancement de la deuxième partie de l'emprunt relatif à un investissement dans la société en commandite Énergie hydroélectrique Ouiatchouan. Le financement, d'une somme de 1 372 000 \$, a été effectué au coût réel de 3,27000 % pour les cinq prochaines années.

Aménagement du territoire

Approbation du règlement n° 18-965 – Ville de Saint-Félicien :

- Les conseillers ont adopté le règlement n° 18-965 de la Ville de Saint-Félicien modifiant son règlement de zonage de manière à ajouter une définition de « prêt à camper » à la terminologie et à autoriser les usages de prêt à camper dans la zone 37CO (île Hamel).

Mise à jour du Plan régional de développement du territoire public du Saguenay–Lac-Saint-Jean :

- La MRC du Domaine-du-Roy a signifié au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles son adhésion aux modifications proposées à l'actuel Plan régional de développement du territoire public du Saguenay–Lac-Saint-Jean et souhaite connaître, dans les meilleurs délais, son plan d'action et l'échéancier y étant associés en vue de l'élaboration d'un nouveau plan régional de développement du territoire public du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Développement territorial et socioéconomique

Nomination – Alliance forêt boréale :

- M. Yanick Baillargeon, maire de La Doré, a été nommé représentant de la MRC du Domaine-du-Roy au conseil d'administration d'Alliance forêt boréale.

Décompte progressif n° 5 – Étanchéisation de conduites sanitaires du Village historique de Val-Jalbert :

- Dans le respect des termes du contrat intervenu entre la MRC du Domaine-du-Roy et Groupe ADE Estrie inc., les élus ont autorisé le paiement d'une somme de 31 542,98 \$.

Transport

Contribution financière – Comité de maximisation (CMAX) Transport :

- Les conseillers ont accepté d'octroyer une aide financière de 2 500 \$ par année, pendant trois ans, à Développement économique 02 pour la formation et le fonctionnement du nouveau comité CMAX Transport.

Fonctionnement interne et logistique

Adoption du règlement n° 262-2018/Règlement ayant pour objet de fixer la rémunération du conseil et du préfet de la MRC du Domaine-du-Roy :

- Les élus ont adopté le règlement n° 262-2018 ayant pour objet de fixer la rémunération du conseil et du préfet de la MRC du Domaine-du-Roy.

Autorisation d'embauche – Aménagiste :

- Aux termes du processus de sélection d'une nouvelle ressource au Service de l'aménagement du territoire, les membres du conseil ont entériné la recommandation du comité des ressources humaines concernant l'embauche de M^{me} Judith Landry à titre d'aménagiste, et ce, à compter du 21 janvier 2018.

Territoire non organisé

Aide financière Club Passe-Partout inc. – Entretien sentier de motoneige 355 :

- La MRC a accepté d'accorder une somme de 35 000 \$ au Club de motoneige Passe-Partout Roberval inc. pour l'entretien des sentiers de motoneige en 2018-2019.

La prochaine séance ordinaire du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy aura lieu le mardi 12 février 2019, à 20 h, à la mairie de Roberval.

Pour plus d'information :